



Assemblée Générale

Samedi 11 juin 2022

Séjours de vacances

SAVS L'ENVOI

Week-ends



Adresse : ZA du Crêt de mars – 42150 La Ricamarie Tel : 04 77 47 40 00

Sommaire

I. Introduction.....	3
II. Le Service vacances.....	4
II-1 Contexte général.....	4
II-2 L'activité.....	6
II-2-1 Les séjours de Noël 2020-Jour de l'An 2021.....	6
II-2-2 Les séjours de Printemps 2021.....	6
II-2-4 Les séjours de l'été 2021.....	7
II-2-5 Le personnel saisonnier.....	7
II-2-6 Le déroulement des séjours.....	8
II-2.7 Visites diverses : AVL, CNLTA, DDCS.....	9
III L'EN VOL : Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.....	10
II.1 Contexte général.....	10
II.1.1 Personnes bénéficiaires.....	11
II.1.2 Le personnel.....	11
II.2 L'activité.....	11
II.3 La fréquentation.....	12
II.4 Difficultés économiques et perspectives.....	13
III. L'association.....	14
III.1 Fonctionnement du siège social.....	14
III.1.1 Le personnel du SAVS l'Envol.....	14
III.1.2 Le personnel du service vacances.....	14
III.2 La vie associative.....	14
III.2.1 Le Conseil d'Administration.....	14
III.2.2 Les commissions de travail :	15
III.2.2.1 La commission vacances.....	15
III.2.2.2 La commission embauche.....	16
III.2.2.3 La Commission Gestion et Fonctionnement.....	16
III.2.2.4 La Commission communication.....	16
III.2.2.5 La Commission Suivi des Equipes.....	16
III.2.2.6 La Commission Répartition.....	17
III.2.2.7 La commission transports.....	17
III.2.3 Le suivi des vacances.....	18
III.2.4 Situation financière.....	18

I. Introduction

Après la difficile et particulière année 2020, vient de se terminer l'année 2021, que nous espérions bien meilleure que la précédente. Ce ne fut pas tout à fait le cas. En effet, nous avons préparé les séjours du Printemps 2021 : les vacanciers étaient inscrits en nombre puisque les séjours affichaient complet, mais une dizaine de jours avant les départs, de nouvelles consignes sanitaires sont tombées et nous avons dû annuler les séjours. Déception générale : vacanciers, animateurs, association.

Mais nous avons vite rebondi afin de préparer les séjours de l'été. La prudence nous a empêché de prévoir des séjours à l'étranger, et nous avons réduit le nombre de séjours. Et ils ont eu lieu ces séjours, les vacanciers ont pu partir durant l'été 2021.

Même si ce ne fut pas comme les années avant Covid, ce fut quand même une victoire. Il a fallu intégrer les protocoles sanitaires en vigueur, les transmettre aux animateurs, qui les ont appliqués, parfois avec quelques difficultés. Ce fut une contrainte importante, que nous espérons voir disparaître, ou au moins s'alléger au fil du temps.

Dans le même temps, nous avons été mobilisés cette année 2021 par le projet de transfert de gestion du SAVS l'Envol à La Fondation Perce-Neige. Nous en rendrons compte durant cette Assemblée Générale.

Le SAVS qui a encore cette année, et malgré les restrictions sanitaires, maintenu les liens avec les bénéficiaires afin de limiter les effets négatifs d'un isolement prolongé.

Un point important à noter, malgré la crise sanitaire qui s'est prolongée sur l'année 2021: l'association a survécu. Les aides de l'État ont été les bienvenues et ont permis d'attendre les nouveaux séjours pour que la trésorerie se maintienne à flot, malgré un nombre moins important de vacanciers, de séjours, donc de journées, ainsi que moins de journées pour le SAVS .

Durant l'année 2021, nous avons pu garder et tenir en partie les orientations énoncées l'an dernier.

Du côté du service vacances: l'organisation de séjours et leur déroulement ont été recommandés, et même si leur nombre a été inférieur, l'activité est repartie, c'est ce qui importait. Quelques bémols sur le recrutement saisonnier.

Du côté du SAVS, le transfert de gestion a été entériné avec autour, tout le travail que cela a impliqué.

Du côté de l'association: le projet associatif a été retravaillé , mis à jour pour les années 2022-2027, et il est disponible à ce jour. Si nous avons pu poursuivre notre activité, nous n'avons pas encore atteint un équilibre financier satisfaisant. Pas vraiment de réelle nouvelle organisation au sein du siège, en raison du départ du SAVS : la projection est difficile à faire.

L'année 2021 a été jalonnée de bonnes nouvelles et de moins bonnes. Nous avons oscillé entre la préparation de séjours, l'annulation, à nouveau la préparation, l'incertitude..etc.. Mais chacun a joué le jeu et a su rebondir à chaque fois, et rester motivé. Merci à tous pour tout cela.

II. Le Service vacances

II-1 Contexte général

Cette année 2021 aura été meilleure que 2020, en terme de séjours, même si nous n'avons pas pu proposer autant de séjours que nous l'aurions voulu.

Quelques séjours ont été organisés fin 2020/début 2021 : 1 séjour « bleu » ; 2 séjours « orange ; 2 séjours « violet » : 5 séjours pour un total de 24 vacanciers. C'est peu, mais nous avons pu tester à petite échelle le protocole sanitaire à appliquer durant les séjours.

Aucun séjour n'a pu se tenir au Printemps, compte tenu d'un nouveau protocole sanitaire arrivé tardivement en avril.

En été 2021, nous avons pu organiser 48 séjours pour un total de 267 vacanciers : 11 séjours « bleu » ; 12 séjours « orange »; 14 séjours « vert » et 11 séjours « violet ».

Pour la fin d'année 2021/début d'année 2022 : 10 séjours ont été organisés: ils apparaîtront l'an prochain, sur le bilan de l'année 2022.

Evolution du nombre de journées :

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Noël – Jour de l'an	572	471	409	492	424	526	131
Février	116	0	0	0	0	0	0
Printem ps	488	500	536	448	464	0	0
Week- end	0	16	38	50	82	28	32
Eté	5233	4945	4661	5195	4744	0	3137
JLSH	0	0	0	0	0	153	0
Total	6409	5932	5644	6185	5714	707	3300

Difficile encore cette année 2021 de tirer des enseignements. L'important, cependant étant que l'activité ait repris, même au ralenti pour certaines périodes

Evolution des niveaux d'accompagnement :

On le constate depuis plusieurs années, AVL organise de plus en plus de séjours pour des personnes ayant une faible autonomie. L'évolution de la proportion est donnée dans le tableau ci-dessous , même si l'année 2020 n'est pas représentée sur ce tableau faute de séjours.

Autonomie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bonne	50.16 %	41.95 %	41.62 %	27.97 %	27.22 %	21.73 %	30.71 %	27.57 %	/	22,64 %
Moyenne	30.12 %	33.34 %	34.44 %	37.81 %	30.88 %	34.45 %	32.72 %	34.99 %	/	26,42 %
Faible	19.72 %	24.71 %	23.94 %	34.22 %	41.90 %	43.81 %	36.57 %	37.43 %	/	50,95 %

Pour l'année 2021 les chiffres sont un peu « faussés » par rapport aux autres années car il y a eu moins de proposition de séjours dans chacune des trois autonomies. A savoir également qu'il a été comptabilisés les inscriptions aux séjours du Printemps 2021, mais les séjours ont été annulés 10 jours avant le départ. D'autre part il n'y a pas eu de proposition de séjours en « vert » pour les périodes de fin 2020 /début 2021, et du Printemps 2021.

Cependant, on constate toujours la même tendance : la demande est plus forte en faible autonomie. Même si ce sont des séjours chers en terme de coût , nombre de vacanciers avait un « avoir » de l'année précédente : cela a sans doute favorisé les inscription en faible autonomie. Ce sont aussi peut-être eux qui ont été le plus limités dans leurs sorties, dans leurs contacts sociaux au cours de l'année 2020 et ces personnes ont sans doute eu un grand besoin de rencontres sur 2021.

Nous sommes reconnus maintenant comme une association qui organise des séjours de bonne qualité, en particulier pour les adultes de moyenne ou faible autonomie, malgré bien sûr les contraintes que cela engendre.

Contraintes qui expliquent pourquoi peu d'associations se risquent à organiser ce type de séjours.

Pour rappel, l'organisation d'un séjour pour adultes très dépendants est plus conséquente que lorsque les vacanciers ont une bonne autonomie, ce qui bien sûr occasionne un surcroît de travail pour les personnels du siège :

- ◆ Le taux d'encadrement sur ces séjours étant de 1 animateur pour 1 vacancier, il y a un recrutement plus important à effectuer. Nous aborderons le problème du recrutement un peu plus loin.
- ◆ Le suivi de ces équipes plus conséquentes est plus important
- ◆ Le besoin en formation de ces animateurs est renforcé.
- ◆ Les vacanciers ont besoin de matériels spécifiques importants (fauteuils, lève personne, chaise pot, lit douche, mixers, ...) ; le suivi de ces besoins primordiaux est une activité chronophage pour le personnel du siège. De plus, l'encombrement de certains de ces matériels nécessite un nombre de véhicules très importants sur ces séjours.

Par exemple, pour un séjour « vert » accueillant 5 à 7 vacanciers, il est nécessaire de disposer de 3 véhicules.

Par contre nous n'avons que très peu de concurrence sur ce type de séjour ce qui explique que ces séjours se remplissent bien.

II-2 L'activité

II-2-1 Les séjours de Noël 2020-Jour de l'An 2021

En 2021, nous avons organisé 5 séjours sur la période de Noël 2020/ Jour de l'an 2021 (au lieu de 11 l'année précédente) : 24 vacanciers ont pu partir. En raison du protocole sanitaire compliqué à appliquer, nous avons dû réduire le nombre de séjours, et le nombre de vacanciers par séjour.

Séjours bleus	Séjours Oranges	Séjours Verts	Séjours Violet
CARNON	ANNECY		LES ABRETS
	LE MONASTIER SUR GAZEILLES		SAINT-PIERRE DE BOEUF

II-2-2 Les séjours de Printemps 2021

En raison de la crise sanitaire 2021 et d'un nouveau protocole arrivé tardivement, les séjours d'Avril n'ont pas eu lieu . Nous avions prévu d'organiser 9 séjours et 37 vacanciers s'étaient inscrits.

Séjours « bleu » annulés	Séjours « Orange » annulés	Séjours « Violet » annulés
4	4	1

II.2.3 Les week-ends 2021

Nous avons pu organiser 4 week-ends : 1 en février (vert) ; 1 au mois de Mars (bleu) ; 2 en Octobre (vert et orange) :16 vacanciers y ont participé.

« bleu »	« Orange »	« Verts »
GUMIERES	CHAMBLES	SAINT-ETIENNE SUR CHALARONNE LES ABRETS

II-2-4 Les séjours de l'été 2021

Cet été 2021 fut plus joyeux que le précédent car nous avons pu organiser des séjours. Un total de **48** séjours sur Juillet et Août 2021 (en 2019 il y avait eu 64 séjours). Pas de séjour enfants cette année : nous avons considéré que le protocole sanitaire était compliqué à appliquer avec les enfants et nous n'avons pas pris cette responsabilité.

Séjours « Bleu » 10 destinations pour 11 séjours organisés	Séjours « Orange » 10 destinations pour 12 séjours organisés	Séjours Verts 6 destinations pour 14 séjours organisés	Séjours « Violet » 5 destinations pour 11 séjours organisés
Lac Léman	Le Crozet	Les Abrets	Les Abrets
Joyeuse(Ardèche)	Paladru	Sermizelles	Saint-Germain Lespinasse
Les Adrets de l'Estérel	Pressins	Saint-Pierre de	Sermizelles
Lac des Settons	Moustiers Ste Marie	Contigny	Saint-Laurent en Grandvaux
Saint-Alban d'Auriolles	Lac des Settons	Mesples	Saint-Etienne sur Chalaironne
Saint-Colomban	Annecy	Bertignat	
Najac	Labécède Lauragais		
Valréas	Saint- Alban d'Auriolles		
La Salle les Alpes	Tour en Sologne		
La Palud sur Verdon	Poitiers		

II-2-5 Le personnel saisonnier

Pour les séjours de fin 2020 et début 2021 : 29 animateurs ont travaillés à AVL .

Pour les séjours d'été 2021 : 223 animateurs ont travaillé à AVL .

Soit un total de 257 personnes recrutées en 2021, pour les séjours.

Nous avons connus cette année 2021 de réelles difficultés à recruter des animateurs, et ceci surtout pour l'été 2021 et la fin d'année 2021. Nous expliquons difficilement cette tendance : le COVID bien sur, mais sans doute pas uniquement. Cela est très compliqué malgré de nombreuses annonces, peu de candidats se présentent, et sans compter la difficulté liée aux désistements de plus en plus fréquents. Nous avons été amené à annuler quelques séjours faute d'animateur : nous avons alors proposé aux vacanciers inscrits de partir ailleurs en complétant des séjours incomplets.

Une grande difficulté qui s'ajoute aussi pour le recrutement est le permis de conduire. Il s'avère que de plus en plus de jeunes n'ont pas le permis de conduire. Notre organisation, à laquelle nous tenons, de proposer des séjours comportant un petit nombre de vacanciers et notre souci de laisser les véhicules sur les séjours, demande un plus grand nombre d'animateurs en possession du permis de conduire.

Durant l'été 2021, des bénévoles et des salariés de l'association ont dû effectuer des allers et retours sur des lieux de séjours pour accompagner les groupes : ceci pour les séjours où il y avait plusieurs véhicules. Nous avons fait en sorte que chaque groupe ait au moins un véhicule pour toute la durée du séjour, quitte à faire des sorties en demi-groupe. Heureusement, le nombre de séjours concernés a été limité. Ce sont essentiellement les séjours de faible autonomie, où il y a un véhicule supplémentaire pour transporter le matériel, qui ont été concernés par cette organisation particulière.

Pour les trois mois d'été, nous avons embauché une personne en « renfort véhicules » : outre son travail de suivi de l'état des véhicules au départ et au retour, cette personne a fait pas mal de kms pour accompagner des séjours en manque de « permis de conduire ».

Une autre grande difficulté dans le domaine du recrutement est le désistement des animateurs. Nous l'avions déjà pointé en 2019. Mais nous constatons que cela devient de plus en plus fréquent. Alors bien sur cette année 2021 a vu des désistements pour cause de COVID, mais aussi et surtout des désistements inexplicables, de « dernière minute » : entre une semaine et jusqu'à la veille du départ, quand ce n'est pas le matin du départ, sans prévenir. Ceci est très compliqué à gérer pour le personnel de l'association. Cela est aussi peu confortable pour les animateurs qui sont obligés de changer de séjour au dernier moment, ou que l'on embauche très tardivement : ils sont alors « parachutés » sur un séjour qu'ils n'ont pas eu le temps de préparer.

Ces différentes difficultés de recrutement se sont retrouvées pour la période de fin d'année 2021/ début 2022. C'est une nouvelle tendance qui nous préoccupe beaucoup d'autant qu'elle est aussi constatée par d'autres organismes de vacances adaptées.

II-2-6 Le déroulement des séjours

Pour les séjours de fin d'année 2020/début 2021 : on tire un bilan positif pour le déroulement des séjours.

S'agissant des séjours de l'été 2021, le bilan est plus mitigé. Hormis les difficultés de recrutement évoquées, nous avons rencontré davantage de soucis durant les séjours (surtout après le 15 Août) : désistements, problèmes de comportement peu responsable et trop désinvolte, investissement trop léger en rapport avec la mission confiée...

Ceci a donc mobilisé fortement le personnel et les bénévoles d'AVL, qui ont dû intervenir plus souvent au sein de certains séjours.

Nous avons retrouvé ces difficultés pour les séjours de fin d'année 2021/début 2022 : nous avons, depuis, entamé une grande réflexion sur l'accompagnement des

animateurs/responsables et des animateurs avant les séjours. Nous pourrons le développer au cours de l'année 2022.

Bien entendu, il y a bon nombre d'animateurs qui donnent entière satisfaction : des « habitués » et aussi des nouveaux. Même si nous parlons davantage de ceux qui nous ont apporté des soucis, nous n'oublions pas ceux avec qui nous avons plaisir à travailler : ils partagent nos valeurs, respectent leurs engagements, entretiennent avec les vacanciers de bonnes relations et leur accompagnement est de qualité. J'en profite pour les remercier.

II-2.7 Visites diverses : AVL, CNLTA, DDCS

A l'image de l'année 2020, il n'y a pas eu de visites de séjours effectuées par ces diverses instances.

AVL a effectué quelques visites, mais bien moins qu'à l'habitude. Ceci est dû à la grande mobilisation de tous pour les accompagnements des départs et retours, pour les accompagnements sur certains lieux de séjours liés au manque de permis chez les animateurs.

III L'ENVOL : Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

II.1 Contexte général

Comme en 2020, en 2021, le personnel de L'Envol a dû jongler avec les directives sanitaires liées au COVID : pleine activité, puis annulation de certains ateliers de jour, puis à nouveau ouverture des ateliers... Ils ont, comme l'année précédente, toujours maintenu le lien avec les bénéficiaires à domicile afin de limiter l'isolement.

1515 journées réalisées : chiffre peu significatif bien entendu, mais qui est tout de même à souligner.

L'année 2021 restera avant tout l'année où le SAVS a pris son « Envol » pour quitter le « nid ». Mais pour quitter le « nid », une grande préparation est nécessaire.

L'équipe a donc eu fort à faire cette année 2021 et surtout le responsable du service, Philippe Garnier. Effectivement en plus du travail habituel de suivi des bénéficiaires, d'animation des ateliers de jour, d'adaptation aux caprices de la crise sanitaire, il a fallu préparer le transfert du SAVS à La Fondation Perce-Neige.

Cela a été une préoccupation et un travail à plusieurs niveaux :

✗ du côté des bénéficiaires et de leurs familles afin que ce passage se passe le plus sereinement possible, tout en envisageant l'avenir plus ou moins proche, de ceux du secteur de Roanne et de Saint-Germain Laval, qui ne seront pas « concernés » par ce transfert et pour qui, il a fallut travailler sur un « après » le SAVS afin qu'ils ne soient pas laissés sans solution.

L'association et l'équipe du SAVS ont rencontré les familles concernées et les bénéficiaires bien en amont, pour leur faire l'annonce de ce changement et aussi pour envisager la suite...

Pour le secteur de Saint-Germain Laval, certains pourront se joindre aux ateliers de Montbrison : un travail d'accompagnement des familles a été commencé pour trouver des aides financières (MDPH) pour les trajets jusqu'à Montbrison.

Pour le secteur de Roanne, l'équipe avait commencé, bien en amont à activer son réseau, à contacter différentes structures sur le secteur de Roanne, susceptibles d'accueillir les usagers de ce secteur. Des solutions transitoires ont été proposées, dans l'attente de solutions plus pérennes (souvent en cours de négociation).

✗ du côté du personnel : plusieurs rencontres avec le Directeur de la Maison Perce-Neige de Saint-Paul en Jarez ont eu lieu, pour présenter le nouveau cadre de travail, la nouvelle organisation, la nouvelle Convention Collective. Ce fut intense pour tous les membres de l'équipe et aussi un peu inquiétant de quitter

AVL, partagés entre le regret de quitter un cadre connu, et la satisfaction d'avoir sauver le service. Ce fût encore plus intense pour Philippe Garnier qui a dû faire face au fonctionnement du service à maintenir, et à la découverte de toute l'organisation de La Fondation Perce-Neige et en particulier de la Maison de Saint-Paul en Jarez. Il a partagé son temps entre AVL et Perce-Neige ; entre La Ricamarie et Saint-Paul en Jarez, en passant parfois par Paris.

Je salue ici toute la détermination de l'ensemble de l'équipe et le professionnalisme de tous qui les a conduit à mener de front le travail au quotidien auprès des bénéficiaires ainsi que la projection et la préparation du transfert du service. Bravo à eux et merci.

II.1.1 Personnes bénéficiaires

Pour un agrément de 32 places , le SAVS a accompagné 39 adultes en 2021

II.1.2 Le personnel

Ahmed a poursuivi sa formation d'éducateur spécialisé commencée l'an dernier.

Le service a encore accueilli des stagiaires et les a accompagnés dans leur cursus de formation : important travail, mais très enrichissant et cette année, reconnaissons le, les stagiaires ont grandement aidé au quotidien.

Justine est partie en formation de septembre 2020 à fin Août 2021 et l'équipe a accueilli Clémence. Retour de Justine en septembre 2021 .

Le service a eu pas mal de perturbations : absence de deux membres du personnel pour maladie et maternité, absence deux semaines par mois de Ahmed pour sa formation. Il ne restait par moment que deux titulaires. Bien sur, il y a eu des remplaçants et nous les remercions d'avoir apporté un peu de souffle au service et notamment Antoine qui avec son violon, a « fait danser les filles et les garçons » ! enfin a surtout donner un nouveau souffle d'énergie à tous.

II.2 L'activité

Si le début d'année a encore été marqué par les restrictions liées au protocole sanitaire pour les ateliers de jour, le printemps a vu un allègement de certaines contraintes et l'activité a pu reprendre à peu près normalement.

Au début de l'été, la dure réalité de l'existence frappait une figure emblématique et historique du service. Suite à une vive douleur dans le dos, et après des examens médicaux, le diagnostic de la terrible maladie tombe. L'équipe a pendant quelques mois accompagné Jean-Marc dans ses derniers moments de vie. Jean-Marc fréquentait le service depuis de très nombreuses années et il partait aussi très régulièrement en vacances avec AVL : tout le monde le connaissait et l'appréciait.

Hormis l'activité habituelle auprès des bénéficiaires à travers les accompagnements individuels, les ateliers collectifs, il y a eu la préparation du transfert du SAVS : préparation auprès des familles, auprès des usagers, comme expliqué précédemment, la préparation du déménagement du service, la préparation de l'installation à Saint-Paul en Jarez. Une année très dense non seulement en terme de travail mais aussi en émotion, car on ne quitte pas une association, après presque trente ans, sans un peu de nostalgie...mais c'est cela quitter le « nid » ! Souhaitons bonne route au SAVS en espérant voir les membres de l'équipe, pousser la porte d'AVL de temps en temps.

Nous avions imaginé une fête de fin d'année un peu spéciale, pour marquer le transfert de gestion du SAVS à La Fondation Perce-Neige et souligner « l'Envol » du service. Les invitations sont lancées, de nombreuses réponses positives arrivent tous azimuts, de la part de personnes ayant participé de près ou de loin à la vie du service, actuellement et/ou antérieurement. Tout se présente bien, les cœurs se réchauffent après cette année compliquée et intense... Mais le COVID en a décidé autrement et nous n'avons pas pu organiser cette fête à cause des restrictions sanitaires en vigueur et par respect de la fragilité de certains.

Cependant, le Conseil d'Administration ne pouvait pas laisser partir l'équipe de L'Envol sans souligner l'important travail fait auprès des bénéficiaires et de leurs familles pendant ces nombreuses années. Aussi nous avons organisé, au siège d'AVL, le 22 Décembre, un petit pot amical, en comité très restreint (en respectant bien sur les distances sanitaires en vigueur), afin de remercier l'équipe de L'Envol de tout le parcours effectué à AVL et lui souhaiter le meilleur dans sa nouvelle aventure. Ce fut un moment chaleureux, chargé d'émotion.

II.3 La fréquentation

Tableaux de fréquentation :

Pour mémoire, avant le SAVS L'ENVOL :

Années	Centre de Loisirs										SAP					
	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Nb journées	703	1000	113 3	1256	1156	1356	1205	1350	1281	1311	1376	1374	1462	1608	1558	1477
Nb adultes					31	32	29	37	34	32	29	30	33	31	29	30
Nb moyen de jour/adulte					37.29	43.37	41.55	36.48	37.67	40.96	47.55	45.80	45.68	51.87	53.72	49.23

Depuis la création du SAVS L'ENVOL :

Années	2010	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Nb journées	1667	2013	2013	2040	2086	2120	2304	2299	2164	2312	1250	1515
Nb d'adultes	34	32	33	35	36	38	38	39	44	39	43	39
Nb moyen de journées par adulte	49.0 2	62.9 0	61.0 0	58.2 8	57.9 4	55.7 9	60.6 3	58.9 5	49.2 0	59.2 8	29.0 6	38,8 5

II.4 Difficultés économiques et perspectives

Toujours les mêmes difficultés financières pour ce service. Le trésorier vous a rendu compte du bilan financier 2021. Le SAVS n'est pas viable à long terme au sein d'AVL. Tous les accords ont été signés pour le transfert de gestion à La Fondation Perce-Neige. Le Conseil Départemental nous a bien soutenu dans cette démarche et dans ce travail.

Nous sommes maintenant assurés que les services rendus par L'Envol vont pouvoir se poursuivre de façon satisfaisante et pérenne au sein de La Fondation Perce-Neige.

III. L'association

III.1 Fonctionnement du siège social

III.1.1 Le personnel du SAVS l'Envol

Pas d'évolution pour la constitution de l'équipe du SAVS en 2021, qui fut donc toujours composée de :

Raphaël BUISINE :	Directeur d'AVL et donc du SAVS
Philippe GARNIER :	Responsable du service SAVS l'Envol
Marie-Claire GAUDON :	Secrétaire-Comptable d'AVL et donc du SAVS
Ahmed ABDENOURI :	Educateur - Accompagnateur
Marie MENDES :	Accompagnatrice
Chérazade LATTAR :	Monitrice-Educatrice - Accompagnatrice
Stéphanie JAMILLOUX :	Accompagnatrice à ¾ temps
Justine CHAUDIER :	Educatrice- Accompagnatrice à ¾ temps, remplacée à partir de Septembre 2020, par Clémence CHATTON, le temps de sa formation jusqu'en Septembre 2021

III.1.2 Le personnel du service vacances

Pas de changement dans la composition de l'équipe du service vacances :

Raphaël BUISINE :	Directeur d'AVL et donc du service Vacances
Marie-Laure MARTIN :	Coordinatrice du service Vacances
Marie-Claire GAUDON :	Secrétaire-Comptable d'AVL et donc du service Vacances
Salima DJARMOUNI :	Secrétaire en charge en particulier des dossiers des vacanciers
Fanny SOUVIGNET :	Assistante administrative du service recrutement / vacances

Marie-Laure MARTIN s'est absenteé courant Novembre 2021 pour congé maternité. Elle a été remplacée par Carole GIROUX .

III.2 La vie associative

III.2.1 Le Conseil d'Administration

Encore quelques Conseils d'Administrations en audioconférence en 2021. Puis nous avons pu à nouveau nous réunir tous les mois en présentiel, ce qui est plus agréable.

Les administrateurs ont été beaucoup occupés par le transfert de gestion du SAVS cette année.

Notre travail avec La Fondation Perce-Neige a été très soutenu durant cette année 2021 car l'objectif était d'aboutir à ce transfert de gestion du SAVS, d'ici la fin d'année 2021. Il y avait des délais à respecter pour chacune des étapes qui nous ont conduites à la signature du Traité d'Apport Partiel d'Activité.

Chacun a bien rempli sa tâche et je voudrais remercier tous les acteurs de La Fondation Perce-Neige qui nous ont beaucoup aidé, guidé dans cette aventure nouvelle pour nous, et en particulier Mr Bouchereau, Directeur de la Maison de Saint-Paul en Jarez qui a toujours été présent, à notre écoute et qui a été un relai précieux dans nos échanges avec le siège national de La Fondation. Mes remerciements également à Mr Vincent Directeur Général de La Fondation qui a eu dès le début de nos échanges la conviction du bien fondé de ce transfert de gestion afin de faire vivre ce service, à Mr Berthereau qui fût toujours de bon conseil et à l'écoute de nos questions. Et je remercie Mme Bret qui a accueilli l'équipe de L'Envol et l'a aidée à se familiariser avec le nouveau cadre de travail. Je souligne ici, qu'elle vient de prendre la direction de la Maison de Saint-Paul en Jarez, car Mr Bouchereau a été appelé à d'autres fonctions au sein de La Fondation.

Merci au membres du Conseil Départemental qui ont été partie prenante dans ce projet. Merci au personnel du siège qui a dû se mobiliser à tous les niveaux, merci aux experts comptables qui ont aussi été très sollicités dans cette aventure et merci aux administrateurs qui se sont pleinement investis pour que ce projet aboutisse, que le traité soit signé et que le SAVS continue ses actions auprès d'un public en situation de handicap et auprès de leurs proches, afin qu'ils trouvent un peu de répit.

Mais les administrateurs n'en n'ont pas oublié pour autant le service vacances, et chaque commission a fonctionné à peu près normalement que ce soit en distanciel ou en présentiel selon la période de l'année et la réglementation sanitaire.

Projet Associatif : Nous avons poursuivi le travail de mise à jour du Projet Associatif, que vous pouvez consulter sur le site d'AVL. Il couvrira la période de 2022 à 2027.

Nous le soumettons aujourd'hui à l'approbation de l'assemblée.

III.2.2 Les commissions de travail :

III.2.2.1 La commission vacances

Très active dans la recherche de lieux de séjours, la commission a essayé de trouver de nouvelles destinations. Elle a dû freiner ses élans et ses envies en raison de la crise sanitaire et donc a évité les séjours à l'étranger. Elle pointe qu'il est difficile de trouver des hébergements adaptés aux personnes en situation de grande dépendance et qui ont besoin d'espaces spacieux, de matériel qui demande de la place dans le gîte, de sanitaires adaptés... C'est pourquoi, nous retrouvons des destinations que nous proposons depuis plusieurs années. Pour la bonne autonomie et la moyenne autonomie, la commission s'efforce de trouver de nouveaux endroits.

Des visites des nouveaux lieux d'accueil sont effectuées afin de se rendre compte si le gîte correspond bien à nos attentes.

Cette commission gère également l'élaboration des catalogues.

III.2.2.2 La commission embauche

Il y a eu l'embauche cette année 2021 d'une personne en « renfort véhicules », pour les trois mois d'été.

Cette personne a eu à gérer :

- l'organisation de la récupération et du retour des véhicules chez les loueurs
- la vérification de l'état des véhicules au départ et au retour des séjours
- le passage, la sensibilisation, avant les départs, des animateurs ayant le permis, à la conduite des bus, afin de les familiariser avec les dimensions des mini-bus, de leur rappeler certaines consignes...
- l'accompagnement de certains séjours jusqu'aux gîtes lorsqu'il manquait des conducteurs chez les animateurs

C'est la première année que nous embauchons quelqu'un à ce poste durant l'été : ce fut un réel soulagement pour nous. Cette personne a été d'une grande efficacité et d'une grande disponibilité.

Pour l'année 2022, nous renouvelerons une telle embauche pour l'été.

Il y a eu également le recrutement d'une personne en remplacement de Marie-Laure (en congés maternité).

Et je ne parle pas du recrutement de tous les animateurs.

III.2.2.3 La Commission Gestion et Fonctionnement

La commission se réunit régulièrement pour l'élaboration du budget et son suivi. Et en plus cette année, il a fallut suivre l'avancée du projet de transfert de gestion du SAVS.

III.2.2.4 La Commission communication

Cette commission a fonctionné essentiellement par échanges téléphoniques et mail, surtout pour la préparation des catalogues. Elle a encore été freinée par la crise sanitaire pour des interventions dans des établissements de formation, écoles diverses, en vue du recrutement d'animateurs. Cependant, elle a eu pas mal d'idées à exploiter sur l'année à venir.

III.2.2.5 La Commission Suivi des Equipes

Pas mal sollicitée en 2021, par les bilans d'après séjours, et par les fonctionnements difficiles de certaines équipes lors des séjours d'été et de fin d'année 2021.

III.2.2.6 La Commission Répartition

Elle a fonctionné normalement soit en présentiel lorsque cela était possible, soit par mail et audio-conférence. La commission a étudié toutes les fiches d'inscription des séjours de fin d'année 2020/début 2021, des séjours de printemps (qui ont été annulés), des séjours d'été.

La commission, à travers l'étude des fiches d'inscription vérifie que le vacancier s'inscrit bien dans un séjour qui correspond à son besoin d'accompagnement. Elle essaie également de trouver des solutions lorsqu'il y a des questions de dates, de lieux, de séjours.

Pour séjours de fin d'année 2020/ début 2021:	24 fiches
Pour séjours de printemps 2021 :	37 fiches
Pour séjours été 2021:	300 fiches
Pour les week-ends 2021 :	17 Fiches

Soit un total de : 378 fiches étudiées

Il y a souvent davantage de fiches étudiées que de vacanciers partis en séjour : ceci s'explique par les quelques annulations de la part des vacanciers (souvent pour des raisons de santé).

III.2.2.7 La commission transports

Pour rappel le rôle de cette commission est d'organiser les trajets aller et retours, d'évaluer les besoins en terme de location de véhicules, d'organiser la sensibilisation des animateurs à la conduite de ces véhicules, et de superviser le suivi des véhicules.

En 2021, avec l'embauche de la personne en « renfort véhicules », la commission a pu se consacrer davantage à l'organisation des départs et retours (horaires, lieux de rendez-vous, coordination...). Il est à noter que certains établissements demandent à ce qu'on aille chercher les vacanciers sur place, dans l'établissement. Ce n'est pas toujours possible, mais nous l'avons fait à plusieurs reprises. La commission réfléchit à une organisation qui viserait à aller chercher les vacanciers de plusieurs séjours pour les amener sur un lieu de rassemblement. Et ce trajet serait assuré par un bénévole d'AVL ou par la personne recrutée en « renfort véhicules » : l'intérêt est que cela éviterait des kms et du temps aux animateurs lors de ces journées très denses que sont les départs et retours.

III.2.3 Le suivi des vacances

Ce suivi demande beaucoup d'investissement de la part de tous, salariés et bénévoles : tous sont sur « le pont » pendant les périodes de séjours pour assurer une présence lors des départs et des retours, assurer les astreintes téléphoniques 24h/24h, assurer des visites des séjours, intervenir directement sur place si besoin.

Durant l'été 2021, beaucoup ont été mobilisés pour des accompagnements de séjours sur site compte-tenu du manque de conducteurs chez les animateurs. Une grande mobilisation aussi dans une aide apportée aux équipes dans la préparation des séjours, du fait du recrutement tardif de certains animateurs.

Du coup, nous avons fait très peu de visites de séjours cet été.

III.2.4 Situation financière

La situation financière de l'association vous a été présentée par le trésorier, je n'y reviens donc pas.

Je pointe cependant que si l'association s'en sort à peu près bien en 2021 c'est beaucoup dû aux aides de l'état (fond de solidarité non remboursable, PGE, allègement des charges), l'activité n'ayant pas repris normalement sur cette année 2021. Nous sommes un peu inquiets pour l'avenir, et nous attendons avec impatience les résultats de l'année 2022 qui sera une année charnière au vu du départ du SAVS et selon la reprise de l'activité.